## LES CAHIERS DE GERARD PHILIPE

2	* 20	10000	***	V 684 5	* 20	V 634	12	* 200	70.0
		Semaine impaire							
	Du	24 au 3	28 sep	tembre	bre 2018 N° 4				

## Du côté du planning...

		AN
<b>Lundi 24</b> 14h		Réunion de direction
	15h30	Réunion vie scolaire
	16h20	Négociation (préparation) du stage « tutorat »
	17h	Conseil école-collège
<b>Mardi 25</b> 9h		Cellule de veille
Managadi 26		
Mercredi 26		
Jeudi 27	17h30	Conseil pédagogique
Vendredi 28		

## **Dates à retenir**

- ✓ Mardi 2 octobre : Conseil d'administration (commission permanente le 1<sup>er</sup> octobre)
- ✓ Vendredi 12 octobre : élection des représentants des parents au Conseil d'administration

## **Sortie scolaire**

✓ Le 04/10 : Sortie des classes 4<sup>e</sup>3, 3<sup>e</sup>3 et UPE2A au Centre Pompidou avec Mme Leu, Mme Laroussi, Mme Cabaret, Mme Leroux, Mme Piercon Jadbane

Pour information, la société ARM sera dans nos murs jusqu'aux vacances d'octobre pour changer le système de sécurité incendie, intrusion et des sonneries.

Les techniciens doivent passer des câbles dans tous les bâtiments, alors ne vous inquiétez pas de la présence de personnes étrangères au collège.

Ils doivent porter des badges « Entreprise extérieure »



Afin de sensibiliser les élèves de 3ème à l'environnement économique et professionnel et de préparer efficacement leur orientation à l'issue du collège, une séquence d'observation obligatoire en milieu professionnel, est programmée **du lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018 inclus.** 

Les **stages en milieu professionnel** (entreprises, associations, administrations,...) sont un élément indispensable du projet pédagogique de chaque élève. Ils favorisent une meilleure orientation et préparent l'intégration de nos enfants dans le monde économique. Ils contribuent à aider les élèves à mesurer l'importance des savoirs scolaires et à comprendre que les règles de vie à l'école sont des règles de vie sociale.

A l'issue du stage, les élèves devront élaborer un **rapport** selon les directives données par le professeur principal. Ce travail sera évalué : notation du rapport (retour du rapport le 25 janvier 2019) et **oral de présentation** du stage (semaine avant les vacances de février). Un professeur de la classe sera chargé du suivi du stage dans l'entreprise.

Chaque élève de 3<sup>ème</sup> a reçu par l'intermédiaire de son professeur principal trois conventions de stage. Celles-ci seront à lui retourner rapidement. La date limite de remise des conventions est fixée au retour des vacances de Toussaint (lundi 5 novembre 2018).

Le stage est obligatoire pour tous les élèves de 3ème.

Le mardi 11 septembre les élèves et la communauté éducative se sont réunis pour participer à la première récolte de miel des 3 ruches du collège. Tout ceci avec notre apiculteur bénévole M. Vicogne qui nous accompagne dans toutes les étapes de notre projet.

Le mercredi après-midi suivant, ils ont été invité chez l'apiculteur pour participer à l'extraction du miel et à la mise en maturation.

Le miel du collège est désormais disponible!



